



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Direction générale de l'enseignement scolaire
Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Conseiller technique sports
DGESCO C CT sports
DGESCO-I2023-003521
Affaire suivie par :
Philippe LIMOUZIN
Tél : 01 55 55 31 60
Mél : philippe.limouzin@education.gouv.fr

Paris, le **05 JUIN 2023**

Le ministre de l'Éducation nationale et
de la Jeunesse

à

**Réfèrent ministériel aux jeux olympiques et
paralympiques**

Jean-Marc SERFATY
Tél : 01 55 55 34 54
Mél : jean-marc.serfaty@iqesr.gouv.fr

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
de région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : « Ma classe aux jeux », programme de billetterie scolaire pour les jeux paralympiques 2024

A quinze mois des Jeux olympiques et paralympiques 2024, l'Etat développe un programme de billetterie populaire pour permettre au plus grand nombre de Français d'assister à une session des jeux. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse bénéficie dans ce cadre de l'attribution de plus de 190 000 billets à destination des élèves et de leurs accompagnateurs, pour assister à une session des jeux paralympiques, qui se dérouleront du 29 août au 8 septembre 2024.

Le programme de la billetterie scolaire « Ma classe aux Jeux » permet de sélectionner parmi les établissements volontaires des groupes constitués de trente élèves et quatre adultes accompagnateurs pour assister à au moins une session quotidienne comprise entre le 2 et le 6 septembre 2024, semaine de la rentrée scolaire.

Afin d'anticiper l'organisation de l'attribution des billets, une première phase de positionnement des écoles et des établissements scolaires se déroule au cours du mois de juin 2023. Ainsi, **chaque école et EPLE recevra le 5 juin un message lui permettant de déclarer son intention de bénéficier d'un ou plusieurs groupes de billets via la plateforme démarches simplifiées à l'adresse :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/generation-2024-ma-classe-aux-jeux>.

La réponse est attendue d'ici le 14 juin 2023.

Les précisions demandées dans la plateforme, en particulier les lieux de départ des transports des groupes, n'ont d'autre but que de sécuriser l'organisation pratique du programme.

Sont éligibles à ce positionnement :

- les écoles et EPLE déjà labellisés « Génération 2024 » et qui s'engagent à maintenir l'ambition de leurs actions au cours de l'année scolaire 2023-2024 ;
- les écoles et EPLE qui souhaitent demander le label « Génération 2024 » via un projet consistant à participer au cours de l'année 2023-2024 à au moins un événement lié aux jeux (comme la semaine olympique et paralympique) et à répondre à un des quatre appels à manifestation d'intérêt support du programme « Ma classe aux jeux », dont vous trouverez une présentation sur la plateforme démarches simplifiées à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'allocation effective des billets sera définie dans un second temps, à l'appui de critères détaillés dans une note de cadrage à venir sur le protocole d'attribution et selon le calendrier fixé par les services de Paris 2024.

Nous vous remercions vivement de votre soutien actif au programme « Ma classe aux jeux » et de la mobilisation des référents académiques Génération 2024 afin que le maximum d'élèves puisse assister à une session des jeux paralympiques.

**Pour le ministre et par délégation
le directeur général de l'enseignement scolaire**



Edouard GEFFRAY